

07-11-26

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 26 novembre 2007, à 19 h 45, au local de pastorale B-301, de l'école le Mistral, 254, avenue Ross, Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

MM. Raynald Caissy, vice-président
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Denis Goulet
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Guy Potvin

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du Conseil des commissaires :

M^{me} Noëlla Bourdages
M. Jacques Deschênes
M^{me} Sara Deschênes
M^{me} Louise Dionne
M. Claude Fortin
M. Steve Gagné
M^{me} Nadyne Langlois
M^{me} Lise Lévesque
M. Alain Rioux
M. Philippe St-Germain
M^{me} Stéphanie Vill

De même que :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
M. Rock Bouffard, directeur des services des ressources humaines
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles

ABSENCES :

M. Gaston Rioux, représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire, motivée

Le président ouvre la séance.

07-11-26-1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2007 :
 - Approbation;
 - Suivis ;
 - 3.2 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 28 mai 2007 tenu le 18 juin 2007 :
 - Approbation;
 - Suivis ;
- 4.0 Levée de la séance.

DÉCISION

07-11-26-2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MAI 2007 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2007 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

07-11-26-3 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MAI 2007 TENU LE 18 JUIN 2007 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 28 mai 2007, tenu le 18 juin 2007, et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

07-11-26-4 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 47, il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de lever la séance.

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2007

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

07-11-26-1

Adoption de l'ordre du jour

Décision

07-11-26-2

Procès-verbal de la séance ordinaire du
28 mai 2007 – Approbation et suivis

07-11-26-3

Procès-verbal de l'ajournement de la
séance ordinaire du 28 mai 2007 tenu le
18 juin 2007 – Approbation et suivis

07-11-26-4

Levée de la séance